

## La SFC peut-elle jouer dans la cour des grands ?

Il y a quelques jours, nous discutons, lors d'une réunion de Bureau, de l'évolution de notre association. Si nous examinons la situation au niveau européen, nous pouvons nous demander « *La SFC : combien de divisions ?* » (paraphrasant ainsi la question célèbre à propos des armées du Vatican) en comparant notre nombre d'adhérents (environ 4 500) qui n'évolue pas, à celui des sociétés voisines. Nous voyons que nous sommes en cela environ 10 fois plus faibles que nos amis allemands et anglais et 3 fois plus faibles que les Néerlandais... Et pourtant, notre industrie chimique est la seconde en Europe et la position de notre recherche publique est excellente au plan international. N'ayons donc pas peur de poser la question suivante : « *Les chimistes français croient-ils que la SFC est utile ?* »

Depuis trois ans, des efforts ont été faits : pour offrir à nos chercheurs un accès à des publications européennes de haut niveau, pour avoir avec le web des moyens d'informations et de communications rapides, pour améliorer la présentation de *L'Actualité Chimique* et élargir sa politique éditoriale. La SFC et la SFP interviennent dans le choix des programmes de chimie et de physique pour les enseignements primaires et secondaires. En outre, toutes comparaisons effectuées, on voit que le niveau des cotisations (voir la note de Jean-Claude Brunie, p. 58) est du même ordre de grandeur dans les pays européens. Alors les chimistes français croient-ils que la SFC est utile ?

Au sein de la SFC, des améliorations de fonctionnement de l'association sont possibles. Par exemple, la SFC n'intervient pas assez dans les débats de politique scientifique, un effort supplémentaire de médiation de la chimie est à faire etc., mais tout n'est pas de la responsabilité unique de l'organisation centrale rue Saint-Jacques qui, comme on le sait, est très légère. Dans le monde moderne, qui nous rappelle en toutes occasions la nécessité des « initiatives citoyennes », n'y a-t-il pas des démarches en vue de promouvoir la SFC qui pourraient être faites par les adhérents ? Par les directeurs de laboratoire (dont,

paraît-il, certains dans le secteur de la chimie ne sont pas même membres de la SFC...) ? Par les membres chimistes du Comité National du CNRS ? Par les directeurs d'écoles ? Les directeurs de DEA ? Mais aussi par les responsables dans l'industrie !

Si l'on regarde maintenant le paysage des associations à but scientifique en France, on constate l'existence d'un grand nombre de groupes, associations, sociétés etc. dans lesquels la chimie est souvent fortement impliquée. Il est certain que la « lisibilité » de cette mosaïque associative laisse à désirer, et de plus en plus de voix font entendre le souhait de l'émergence d'une grande structure fédérative.

On n'évitera pas (et faut-il chercher à l'éviter ?) à relativement court terme une européanisation des sociétés savantes. Si nous voulons jouer dans la cour des grands, un effort important est à faire pour améliorer la crédibilité des structures associatives représentatives de la chimie française. Pour ce qui concerne la SFC, la question que chaque membre doit se poser est du même type que celle que posait J.F. Kennedy à propos de l'Amérique et des Américains : « *Ne nous demandons pas ce que la SFC peut faire pour nous, mais ce que nous pouvons faire pour la SFC !* ».

**Bernard Sillion**  
Rédacteur en chef

